



# RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales  
ISSN: 2788-275X

[www.reriss.org](http://www.reriss.org)

Numéro 02

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
INTERDISCIPLINAIRES EN  
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 - 275x

Octobre 2020



## ORGANISATION

### Directeur de publication

**Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel**, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

### Directeurs de la rédaction

**Monsieur TOH Alain**, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume**, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

### Secrétariat de rédaction

**KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe**, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Monsieur SEHI Bi Tra Jamal**, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Monsieur BAH Mahier Jules Michel**, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Mademoiselle N'CHOT Apo Julie**, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Madame KOUAME Solange**, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

### Comité Scientifique

**Monsieur AKA Adou**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur AKA Kouamé**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur ALLOU Kouamé René**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur ASKA Kouadio**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur ATTA Koffi Lazare**, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur BAH Henry**, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

**Monsieur BANEGAS Richard**, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)



**Monsieur BIAKA Zasséli Ignace**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur BOA Thiémélé Ramsès**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur CHAUVEAU Jean Pierre**, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

**Monsieur DAYORO Z. A. Kévin**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur DEDY Séri Faustin**, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

**Monsieur EZOUA C. Thierry A.**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur GOGBE Téré**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur HAUHOUOT Célestin**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur IBO Guéhi Jonas**, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

**Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

**Monsieur KOUADIO Guessan**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur KOUAKOU N'Guessan F.**, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

**Monsieur KOUASSI N'goran F.**, Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

**Monsieur KOUDOU Opadou**, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

**Monsieur N'DA Paul**, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

**Monsieur N'DOUBA Boroba F.**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur TRA Fulbert**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



**Comité de lecture**

**Monsieur ADJA Vanga Ferdinand**, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

**Monsieur AGNISSAN Aubin**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur DIGBO Gogui Albert**, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

**Monsieur KEI Mathias**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur KONIN Séverin**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur KOUAKOU Ossei**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur KOUDOU Landry Roland**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Madame LODUGNON-Kalou Evelyne** (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur NASSA Dabié Axel**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère**, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

**Monsieur OTEME Appolos Christophe**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur OUAKOUBO Gnabro**, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

**Madame PIRON Florence**, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

**Monsieur YOMB Jacques**, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



## SOMMAIRE

Les sciences sociales face aux défis de l'employabilité en Côte d'Ivoire <b>BAHA Bi Youzan Daniel</b> .....	<b>1</b>
Déscolarisation et travail des enfants des migrants sans papier a Bodouyo et Ziouayo (cote d'ivoire) <b>DIGBO Gogui Albert</b> .....	<b>16</b>
Réalités ivoiriennes face à la politique régionale de l'utilisation du bois-energie des Etats de l'Afrique de l'Ouest <b>ADJE N'Goran Pascal &amp; BESSIE Baudelaire Baudry</b> .....	<b>30</b>
Structuration des activités artisanales sur l'espace public de Marcory <b>WADJA Jean-Bérenger &amp; AKA Assalé Félix</b> .....	<b>43</b>
Reconnaissance et récompenses au travail et implication organisationnelle chez des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités publiques en côte d'ivoire. <b>ZOMBRE Habib &amp; KANGA Kouakou Bruno</b> .....	<b>61</b>
Usage réflexif des réseaux sociaux et implication dans les apprentissages : cas des élèves des classes de 6 <sup>ème</sup> en 3 <sup>ème</sup> du lycée de Kakatara <b>Oyono Michel TADJUIDJE</b> .....	<b>74</b>
Univers du temps libre et de loisir des étudiants du département de sociologie (université Felix Houphouët Boigny) et de ceux de l'institut national de la jeunesse et des sports en Côte d'Ivoire <b>GALA BI TIZIE Emmanuel &amp; SETONDJI Désiré</b> .....	<b>95</b>
Analyse des approches locales de lutte contre le Swollen shoot dans la Sous-préfecture de N'Douffoukankro (cote d'ivoire) <b>NIAMKE Jean Louis, OKOU Kouakou Norbert &amp; YAO Yao Romuald</b> .....	<b>116</b>
Support de test, chronotype et performance en mathématiques : le rôle médiateur des performances intellectuelles <b>KOFFI Franck Gustave &amp; TOVI N'Guessan Pierre</b> .....	<b>130</b>
Les déterminants du faible niveau de qualification des ressources humaines locales des collectivités territoriales ivoiriennes : cas des municipalités de Bouake, Guiglo et Gbon <b>Jean-Arsène Paumahoulou GUIRIOBE</b> .....	<b>144</b>
Les enjeux de l'actualisation des pratiques propitiatoires dans le district autonome d'Abidjan <b>ASSI Atse Jean-Claude</b> .....	<b>160</b>



Requalifier le changement climatique pour garantir le développement durable dans la nouvelle boucle du cacao en côte d'ivoire <b>Julien Gnokpébo POÉRI</b> .....	174
Problématique des reformes éducatives et efficacité du système scolaire ivoirien à travers l'analyse des politiques publiques nationales <b>Sopie Odette Rita YAPI, Letro Edwige DAYORO_ &amp; Oswald Kacou Seraphin EDOUA</b> .....	190
Les couleurs du titrage de la une des quotidiens d'informations générales <b>N'GUESSAN Djemis Jean Elvis Ghislain</b> .....	200
Touche pas à mon Peuhl ! Acteurs cachés dans les conflits Agriculteurs-Pasteurs à Teningboue en Côte d'Ivoire <b>MLAN Konan Séverin, KONAN Koffi &amp; KOUAKOU Yao François</b> .....	213
Usage du téléphone portable et nouvelles formes de sociabilité (Abidjan) <b>TOH Alain, SEHI BI TRA Jamal &amp; N'CHOT Apo Julie</b> .....	230



## PROBLEMATIQUE DES REFORMES EDUCATIVES ET EFFICACITE DU SYSTEME SCOLAIRE IVOIRIEN A TRAVERS L'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES

Sopie Odette Rita YAPI, Doctorante, [ritasophie82yapi@gmail.com](mailto:ritasophie82yapi@gmail.com)

Letro Edwige DAYORO, Doctorante, [edwigebeni@gmail.com](mailto:edwigebeni@gmail.com)

Oswald Kacou Seraphin EDOUA, Masterant, [edouaoswald@gmail.com](mailto:edouaoswald@gmail.com)

Laboratoire d'Études et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (LERISS).

### Résumé

L'Éducation constitue un droit fondamentalement indispensable au développement de l'individu et de la société. De cette évidence, découle l'objectif de l'État ivoirien d'opter pour une éducation de qualité pour tous. Les ambitions de l'Etat sont traduites par une augmentation des taux bruts de scolarisation (TBS) sur toute l'étendue du territoire national grâce à la loi 2015-636 sur la scolarisation obligatoire de 6 à 16 ans adoptée en 2015. Puis le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), la réhabilitation des écoles et la construction des collèges de proximité dans les zones rurales du pays (RESEN, 2016). Toutefois, l'écart de performance dans le reste du pays demeure important. Cette étude vise à établir un lien entre les politiques publiques d'éducation et les écarts de performances constatées dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire. Afin de répondre aux préoccupations posées, nous avons opté pour une démarche basée sur la recherche documentaire et l'enquête qualitative. Les résultats de cette analyse font état d'une grande disparité de réussite entre les régions, notamment le Nord, l'Est, l'Ouest et le reste du pays. Toutefois, cette disparité régionale des indicateurs scolaires démontre de la faiblesse du système scolaire pour atteindre l'éducation de qualité en 2020. Par ailleurs, l'inégale répartition des infrastructures scolaires constitue pour ce fait un facteur de dégradation du système éducatif.

**Mots clés :** éducation, système éducatif, région, réussite, politiques éducatives.

### Abstract

Education is a fundamental right which is essential for the development of the individual and of society. From this evidence, follows the objective of the Ivorian state to opt for quality education for all. The State's ambitions are reflected in an increase in gross enrollment rates (GER) throughout the national territory thanks to the law 2015-636 on compulsory education for 6 to 16 years old adopted in 2015. Then the Program Presidential Emergency (PPU), the rehabilitation of schools and the construction of local colleges in rural areas of the country (RESEN, 2016). However, the performance gap in the rest of the country remains significant. This study aims to an institution a link between public education policies and the performance gaps observed in the different regions of Côte d'Ivoire. In order to respond to the concerns raised, we have opted for an approach based on documentary research and a qualitative survey. The results of this analysis show a great disparity in success between regions, especially the North, East, West and the rest of the country. However, this regional disparity in school indicators demonstrates the weakness of the school system to achieve quality education in 2020. Moreover, the unequal distribution of school infrastructure is therefore a factor in the deterioration of the education system.

**Keywords :** éducation, education system, region, success, education polical



## **Introduction**

L'éducation en générale, est une référence de l'autonomisation du citoyen. Elle constitue un moyen de stimulation capable de promouvoir la créativité, l'innovation et le développement de l'entrepreneuriat dans l'organisation d'une société (UNESCO, 2015.p10-11). Avec l'émergence du concept de compétences dans l'enseignement, le système éducatif ivoirien à l'instar de nombreux pays africains, a été successivement sous l'influence de nombreuses innovations (Kafando et Fimba, 2012). Cette situation à permis une amélioration des indicateurs du système éducatif notamment l'accès et le rendement scolaire.

Cependant, la stabilité des résultats scolaires et l'amélioration de l'accès à l'éducation restent faibles dans les régions du Nord, Nord-Ouest et Nord-est. Pendant que, les taux de réussite sont au-delà de 90% au primaire, 70% au BEPC et 50% au BAC dans certaines régions, celles-ci enregistrent moins de 50% de taux de réussite avec environ 30 % d'enfants hors du système scolaire. Avec un taux de scolarisation de plus 90% et 73,2% comme taux net d'admission, ces taux restent encore faibles dans les régions ces mêmes localités où le taux brut de scolarisation est encore en deçà des 25% (MENETFP/DSPS, 2019).

En effet, dans ces régions, l'instauration de la réforme APC ainsi que la récente politique de scolarité obligatoire (PSO) devrait se traduire par une amélioration des résultats, ce qui n'est pas le cas. Face à ces disparités, quels sont les facteurs explicatifs des disparités constatées au niveau des indicateurs du système éducatif ? Comment ces réformes se perçoivent-elles ? Cette étude vise à comprendre comment les politiques éducatives influencent la qualité du système éducatif ?

## **I- Réformes pédagogiques comme expression de performance du système éducatif**

De nombreux travaux de chercheurs dont Elmore (1980) et Verdelhand (2007) montrent que la performance d'un système social relève de la capacité de ses acteurs à s'approprier les réformes entreprises au sein de celui-ci. La Côte d'Ivoire, s'inscrivant dans une optique d'améliorer les indicateurs de son système scolaire et de son capital humain, a orienté ses priorités vers les objectifs d'une éducation de qualité et accessible à tous. Elle s'est engagée dès les premières heures de son indépendance à offrir à tous les enfants de 6 à 16 ans sans aucune distinction d'accéder obligatoirement à un enseignement de base de qualité et gratuit (Agnissan, 1990).

Ces efforts ont abouti à une explosion de réformes aussi diverses que multiples. Parmi celles-ci, nous retiendrons celles du Programme d'Education Télévisuel (PET) en 1972 ainsi que celle de l'enseignement par les compétences en 2012.

Selon Dédy (2020), les autorités politiques et les experts tenaient le même langage quant à l'adoption de l'enseignement télévisuel. Pour eux, un tel projet scolaire serait à l'origine d'un système éducatif efficace capable de former une main d'œuvre qualifiée, adéquate et compétitive. Un outil pédagogique permettant de lutter inéluctablement contre les inégalités d'accès à l'éducation et favoriser ainsi l'acquisition de connaissances. Les objectifs assignés à ce projet ne sont pas atteints. En



réalité, on enregistre une amélioration des indicateurs de scolarisation notamment le taux de scolarisation passé à 84,6% en 1982. Cependant, on note la naissance de plusieurs effets pervers dont les faibles niveaux de connaissances de certains élèves ; l'augmentation du taux d'analphabétisme fonctionnel ; le décrochage scolaire, la délinquance juvénile et le loubardisme (phénomène de loubard) (Kouassi, 2015).

Tout comme l'enseignement télévisuel, la réforme pédagogique APC selon les autorités politiques et les experts vient combler les insuffisances de la Pédagogie Par Objectif (PPO) et rehausser l'image de l'école ivoirienne. *« Il faut pouvoir s'adapter et être au même niveau que les autres États. Aujourd'hui on parle de compétences partout... Et les études montrent que cette réforme peut régler les insuffisances de notre école. Alors pourquoi ne pas l'intégrer dans notre système. Et ça été le choix du gouvernement et tout marche pour le mieux les résultats le démontre »* propos recueillis de monsieur DKM inspecteur d'éducation.

Cette affirmation montre que les réformes entreprises ne sont pas fondées sur une analyse du système et qu'elles émanent d'une dépendance institutionnelle. Les pouvoirs publics conscients de contraintes sociales et les difficultés que présente le système éducatif, vont tout mettre en œuvre pour l'adoption de ces réformes. Cette situation se perçoit dans les propos de monsieur DY coordonnateur général à la DPFC *« mais ce qu'il faut retenir ici, c'est qu'il faut changer pour adapter les contenus au progrès social. C'est une réforme qui nécessite beaucoup d'efforts mais, il faut non seulement intégrer les changements et s'adapter aux réalités et à l'évolution du monde. Le plus important c'est qu'elle va résoudre les problèmes que nous avons concernant les échecs et le chômage »*.

Les programmes d'enseignement sont des cadres référentiels, des contenus d'apprentissage qui définissent les orientations des autorités scolaires. Ceux-ci déterminent les actions et les objectifs que doivent réaliser les enseignants. En outre, les enseignants sont tenus de se conformer et de suivre ce programme en vue de transmettre certaines idéologies et de véhiculer les valeurs sociales, culturelles, intellectuelles et pédagogiques propre à la nation. Ainsi donc, pour ces acteurs, les programmes doivent évoluer en fonction des objectifs de l'État. Pour les administrateurs, il faut changer quand les contenus et les adapter en fonction de l'évolution et des réalités sociales. Il s'agit là d'une démarche pédagogique qui va donner une nouvelle image à l'école ivoirienne. En ce sens, qu'elle développe la motivation et rend l'apprentissage plus actif et contextuel. Une démarche moins complexe qui définit clairement les différents profils de sortie.

Si pour certains acteurs, le programme APC est une réforme pédagogique innovatrice porteuse d'espoir et qui vient rehausser l'image de l'école ivoirienne ce n'est pas le cas chez les enseignants. Les enseignants relèvent non seulement l'inadéquation des infrastructures scolaires à l'application de la démarche mais aussi l'insuffisance de formation et le faible niveau de maîtrise des terminologies. *« ...APC, moi je ne sais pas. Mais, ce programme n'est pas fait pour nous. Ce programme est bien approprié pour le Canada. Il y'a des structures et des dispositifs qui permettent de l'appliquer. Ici ce n'est pas possible. Moi personnellement, je ne sais pas les raisons de son arrivée, les initiateurs doivent pouvoir vous en dire plus. Les raisons qui ont motivé le changement de programme et particulièrement le choix de l'APC. Je le dis parce qu'aujourd'hui nous enseignants ne nous en sortons pas avec*



*cette approche, il y a encore des points flous. Ces difficultés sont perçues également chez les inspecteurs qui sont sensés nous former. Tu vois, ce qui est marrant dans cette histoire d'APC c'est qu'on ne connaît pas, on ne maîtrise rien mais on fait seulement. J'espère que mes autres collègues pourront te fournir des informations qui pourront t'aider, moi personnellement j'avoue que ce sont des choses que je n'arrive pas à bien cerner ». Bien qu'elle inadaptée à notre environnement scolaire, elle reste une démarche plus active pour l'élève et capable de relever le défi d'une éducation de qualité. Cependant, il faut une restructuration du système et des structures de l'enseignement. De ce fait, l'engagement pris par gouvernement d'aménager les programmes éducatifs entamé par les bailleurs de fond est perçu comme un avilissement, un manque de considération pour le corps enseignant. Pour eux cette approche n'est pas indiquée pour notre environnement. C'est plutôt un phénomène de mode, une nouvelle forme de colonisation à laquelle la Côte d'Ivoire ne pouvait échapper.*

Cette incompatibilité entre environnement scolaire et méthode d'apprentissage, il faut noter que l'enseignant est celui qui est chargé de transmettre la connaissance, d'éduquer et de former l'apprenant. C'est l'enseignant qui instruit, qui transmet les valeurs et normes sociales intégrées dans les programmes scolaires. C'est également, celui qui aujourd'hui ne détient plus le pouvoir d'instruire mais, intervient comme une aide pour parfaire la connaissance de l'apprenant. Son rôle est d'aider l'apprenant à combler l'écart entre les opérations dont il est capable de réaliser tout seul et ceux pour lesquelles il a besoin d'assistance et construire ses propres connaissances. Que ce soit dans le rôle d'instructeur comme défini par l'ancienne méthode ou de "médiateur" tel que le stipule la réforme APC, les actions pédagogiques de l'enseignant doivent être capables de produire des citoyens dépositaires des valeurs culturelles de la nation. Pour mener à bien cette mission, l'enseignant doit nécessairement être instruire, former et avoir une parfaite connaissance et la maîtrise des techniques, outils pour avoir les compétences nécessaires pour enseigner. Par ailleurs, il doit lui-même être capable de mobiliser ses moyens cognitifs pour comprendre, structurer, planifier, orienter et construire ce qu'il va enseigner, maîtriser les techniques, les méthodes qu'il va utiliser pour rendre la connaissance plus accessible à l'apprenant et produire les résultats escomptés.

Cependant, les propos des enseignants nous démontrent l'insuffisance de formation et la non-maîtrise des concepts et techniques par les formateurs. Pour illustrer cette assertion, les explications d'un enseignant de mathématique (N, F) intervention en ce sens : *« Ils s'arrangent là-bas, ils font leurs choses et ils envoient des gens pour nous former. Mais ceux qui viennent pour la formation eux même ne maîtrisent-rien...certains collègues ne participent même plus aux séminaires parce que non seulement tu ne connais pas et celui qui est censé t'éclairer vient brouiller les petites pistes que tu as, vaut mieux rester chez toi hein ! Nous autres avons eu la chance de participer à leur projet pilote, ça encore c'est une autre affaire... Bon ! Bref, c'est pour dire que les méthodes changent chaque année souvent même en cours d'année. Le mieux à faire est de finir ton programme calmement si on te demande d'arrêter pour retourne soit à l'ancien ou même carrément abandonner pour un tout nouveau tu exécutes. Le reste ils vont gérer là-bas. Si l'enseignant lui-même n'a pas une idée assez claire de ce qu'il fait, imaginez ce que l'apprenant pourra retenir... On finit toujours de faire avant de parler de*



*formation et c'est toujours comme ça qu'on travaille ici. Mais, on les regarde* ». On identifie à ce niveau, l'incompréhension de l'approche par les acteurs. De plus, on relève des difficultés chez les spécialistes (inspecteurs pédagogiques) à assurer une formation continue adaptée et à fournir des informations et outils adéquats aux enseignants. Cette situation provoque une négligence des formations par les enseignants qui accordent peu d'intérêt à s'approprier la nouvelle approche. Il faut par ailleurs noter que, autant les formateurs que les enseignants ont une faible connaissance de la notion de compétence intégrés dans les curricula. On remarque en outre un faible niveau de maîtrise des outils et techniques d'enseignement en APC qui sont quasi inexistant. Il faut par ailleurs noter que les enseignants dénoncent la complexité et les difficultés qu'ils éprouvent dans la préparation des cours. En effet, dans la préparation des cours, dans la mesure où l'enseignant lui-même n'a pas une documentation suffisante sur la manière dont il doit dispenser le cours. Aussi, il n'y également pas d'actions préalables pour informer et préparer les enseignants à l'application de la nouvelle approche. Pour ces enseignants, c'est un affront, un manque de considération pour le corps enseignant. Ils ne sont ni associés à la prise de décisions de grande envergure telle que les réformes, ni impliquer dans les changements opérés ainsi que toutes autres décisions qui concernent leur fonction dans un système au sein duquel ils sont les principaux acteurs.

En somme, les raisons qui justifient la réticence des enseignants à se faire former à la nouvelle approche pédagogique. Une résistance qui est préjudiciable à tout le système éducatif. En conséquence nous pouvons dire que la faiblesse des compétences professionnelles des enseignants impacte négativement le rendement scolaire des apprenants. Ces propos supposent que l'implantation d'un programme éducatif doit tout d'abord faire l'objet d'un bilan exhaustif des programmes antérieurs. Ce bilan doit permettre d'évaluer les faiblesses et les limites de ce système. Prendre par la suite des décisions pour les réformes ou adopter une nouvelle méthode plus productive et mieux adaptée à notre milieu de vie. Enfin, cela doit se faire avec la participation et l'implication de tous les acteurs du système éducatif en particulier les enseignants. La fréquence de changement de programme pédagogique est telle que cet acteur n'arrive pas à identifier correctement le programme en vigueur. Ce qui démontre que le changement de programme n'a aucun impact sur la méthode d'enseignement qu'il utilise. Par ailleurs, il remet en cause les stratégies d'implantation de cette approche. Pour eux cette approche n'est pas indiquée pour notre environnement. Pendant que, le changement d'un programme éducatif requiert l'implication et la participation de tous les acteurs du système, les enseignants avouent se sentir délaissés et ignorés.

## **2-Réformes pédagogiques comme une source de renforcement des inégalités**

Le gouvernement a engagé depuis 2011 sous la houlette du PPU, la distribution de kits scolaires, la réhabilitation et l'équipement des établissements scolaires. (Desalmand, 2004), montre que l'école ivoirienne tout comme les politiques éducatives n'ont pas fait l'objet d'une analyse pertinente ni encore moins d'une planification rigoureuse qui aurait permis de déterminer les besoins du pays en matière d'éducation pour ensuite définir clairement le type d'enseignement adapté à y faire face.



Pour combler les déficits scolaires et répondre efficacement au besoin croissant en éducation du pays, l'État a développé des partenariats avec le secteur privé et les bailleurs de fonds internationaux. Ainsi, selon Lanoué (2003) cité par (Zamblé *et al*, 2017) les réformes scolaires en Côte d'Ivoire ont évolué selon deux grandes périodes. Il nomme une première période, l'après indépendance jusqu'aux années 1980 puis des années 1980 à nos jours. La première période présente l'État comme principal acteur dans la gestion des ressources et du financement scolaire basé sur les fonds de la coopération bilatérale. La seconde époque est caractérisée par une décentralisation des pouvoirs scolaires. L'État se dégrève de certaines charges et s'allie aux bailleurs de fonds internationaux et l'aide financière pour une restructuration du système éducatif. On note la concession d'une partie des pouvoirs éducatifs à des partenaires du privé ainsi qu'à des bailleurs de fonds dans les prises de décisions.

La politique de scolarisation obligatoire enclenchée par l'État depuis 2015 pour être en phase avec les normes internationales en matière d'éducation et atteindre l'objectif du projet de l'EPT, donnent lieu à une politique éducative inclusive qui préconise la promotion de tous offrant. Ici, l'objectif est de permettre à tous les élèves d'acquérir le niveau de connaissances nécessaire pour s'insérer dans divers aptitudes et compétences. Les corollaires de cette ouverture de l'école à un grand nombre d'enfants incluant les couches sociales les plus modestes découlent sur une politique de rapprochement des collèges au bénéfice des communautés rurales d'où l'ouverture des Collèges de proximité et la reprise des cours de mercredi pour s'accorder aux normes internationales et améliorer l'apprentissage basique des élèves du primaire notamment en français (lire-écrire) et en mathématique (calculer). Comme décrit par Sémiti (2006) la massification scolaire est le fait d'apporter l'instruction à des masses. Selon lui, cette situation périlleuse est la cause d'une planification organisée de l'échec scolaire par l'État. Selon (Zamblé *et al*, 2017) « Plus l'école est vulgarisée plus on allège les conditions d'admissibilité pour donner l'image aux bailleurs de fonds, d'un système et d'élèves performants, p49 ». Au-delà de tous ces efforts et engagements du gouvernement en faveur de l'éducation, on note une persistance des faiblesses et les difficultés dont elle fait depuis les années 2008. Aujourd'hui encore, l'école ivoirienne présente l'image d'une école surchargée et confuse. Au nombre de ces failles, on note une faible couverture scolaire à tous les niveaux ; des disparités scolaires et régionales au niveau de la scolarisation notamment de la fille et un faible développement du préscolaire avec une proportion de 42% d'enfant de 7 à 12 ans hors du système scolaire et 5,3 millions d'adultes analphabètes. Outre ces dysfonctionnements et contraintes structurelles les constats font état d'un environnement moral et physique inadéquat du fait des nuisances et pratiques de toutes sortes auxquelles on enregistre de nombreux arrêts de cours réduisant le quantum horaire ; le déficit d'enseignants notamment en mathématique, sciences physiques et sciences de la vie et de la terre ; l'insuffisance de matériels didactiques et pédagogique dans un état de dégradation avancé.



*Source : notre enquête, mai 2018*

**Photo 1** : élèves de 6<sup>ème</sup> en cours de mathématique

Cette photographie présente des élèves en condition d'apprentissage. Cette photographie présente des élèves de sixième au cours de mathématique. Il ressort de cette image l'état de dégradation et de délabrement avancés des salles de classes l'insuffisance de table-blancs dans les salles de classes. Il faut noter que plus en plus nombreux sont les élèves qui à chaque fin d'année sont admis au CEPE et au BEPC. L'accroissement de la demande en scolarisation secondaire et la faiblesse de l'offre rendent les conditions d'apprentissage peu favorable. Il est alors difficile dans une telle circonstance que l'application de la démarche APC soit efficace. L'apprenant arrive à construire sa propre connaissance. Plus encore, dans le processus d'apprentissage, la connaissance se construit en situation contextuelle. Hors, notre milieu scolaire n'offre pas cette opportunité d'apprentissage. Face à ces raisons évoquées, l'APC plutôt que de contribuer à améliorer la performance scolaire de l'élève constitue un moyen d'affaiblir ses qualités. Selon la définition de l'APC proposé par un inspecteur pédagogique, l'APC est une innovation dans le système éducatif. Une innovation qui non seulement permet d'améliorer la qualité du système éducatif mais aussi et surtout de motiver l'enfant à aller à l'école et à être compétent sur le marché de l'emploi. Monsieur (A, S) inspecteur pédagogique en français et coordonnateur régional affirme en ces mots : « ...non seulement l'environnement d'apprentissage n'est pas adapté mais surtout les effectifs aussi les difficultés de certains collègues. N'oublions pas que les outils et le matériel sont très peu adaptés et insuffisants pour nous inspecteurs et nos collègues enseignants. Nous n'avons pas choix, on voit mais on n'y peut rien...ça c'est en ville ici, imagine l'intérieur, rien ne devait vous étonner ma fille ».



*Source : notre enquête, mai 2018*

**Photo 2 :** enseignant bivalents en séance de stage pratique d'EPS

Cette photo met en exergue les propos de cet enseignant concernant les enseignants polyvalents. En effet, la formation d'un enseignant en EPS dure en moyenne trois ans. Cependant, les enseignants polyvalents en dehors de leur formation initiale dans leurs disciplines fondamentales ne font que quelque temps de stage pratique au cours desquels ils ne s'impliquent pas dans la seconde discipline dont ils ont la charge. « ...quand je parle du système, cela prend en compte plusieurs aspects notamment le recrutement et la formation des formateurs et ça à tous les niveaux. Un exemple palpable actuellement on parle d'enseignants bivalents. Chaque année on nous envoie des stagiaires. En EPS, généralement se sont les professeurs d'anglais qui sont chargés du cours. Quand ils arrivent ici, tu les verras toujours en veste en train de suivre nos collègues d'anglais. Et même les jours où ils viennent pour le cours d'EPS, ils viennent également en veste. Non seulement, ils viennent uniquement pour des stages de quelques mois, ils ne maîtrisent ni les enchaînements, ni les mouvements de lancée...quelle formation donneront-ils...ça c'est en EPS, imagine pour les autres disciplines. Je ne sais pas comment ils s'arrangent là-bas mais bon. En plus on les balance dans les zones reculées où il n'y a même pas de formation, aucun séminaire, aucune évaluation rien du tout même pas de suivi. Ils vont enseigner et ces enfants seront déversés dans nos lycées... Tu les vois ce matin, ils sont venus pour le cours d'EPS comme-ça (Rire) compétences kpa ! Et ça tu veux que les élèves aient quel niveau de connaissance ». Cette définition de l'APC proposée par l'inspecteur présente une image de l'APC qui offre une posture nouvelle à l'école. Avec des méthodes plus actives qui sont en rupture avec l'individualisme et l'apprentissage par cœur.

Selon les inspecteurs pédagogiques l'APC met en évidence : Les relations interpersonnelles, celles définies par cette approche sont portées sur les formes sociales. Dans les tâches que l'enseignant propose, l'apprenant doit être dans un groupe. Avec ses pairs, il doit apprendre à travailler en collaborant. Apprendre à faire un projet, le projet se fait hors de la classe. Il peut être un travail individuel ou de groupe. Il s'agit pour l'apprenant d'aller faire des recherches sur un thème qu'il viendra présenter sous forme d'exposé. Cela pour développer ses capacités rédactionnelles et l'ouverture vers d'autres domaines de connaissances.

Mais, les conditions d'apprentissage tels que présentées sur notre terrain d'étude ne permettent ni à l'enseignant, ni à l'apprenant de mener à bien l'apprentissage. Par ailleurs, l'efficacité de la méthode APC demande de nombreuses formes d'évaluation pendant les séances d'apprentissage dans le but d'évaluer après chaque séance le niveau de connaissance acquis par l'apprenant. Il s'agit entre autre de l'évaluation formative qui



consiste dans un premier temps à vérifier les connaissances de l'enfant pendant et après la formation/apprentissage, soit par un devoir ou par un exercice d'application. À ce niveau il s'agit de vérifier la connaissance (voir les effets de mémorisation), le niveau de compréhension (capacité à reformuler, à reconnaître), la capacité que possède l'élève à mettre en application ce qu'il a appris (traiter les problèmes) et pour finir, le traitement d'un sujet (concevoir, réussir sans être assisté). Cette étape nous plonge dans un autre processus : le métacognitif. C'est le moment de l'auto-évaluation, l'apprenant dispos d'un espace pour évaluer ses compétences lui-même. Un espace authentique d'apprentissage au cours duquel il manipule tout sorte d'objets et matériels qui participent à forger sa connaissance afin de le rendent compétent. Dans cette optique, l'APC recommande que tous les objets ou matériels que l'apprenant manipule pendant la formation/apprentissage doivent être en rapport avec la vie quotidienne. L'effectif requis dans ce cas est environ une trentaine d'élèves par classe.

Ainsi décrit, l'enseignement doit être fondamentalement axé sur la motivation intrinsèque de l'enfant pour lui permettre d'acquérir certaines compétences. À travers les propos de cet inspecteur on comprend que l'environnement scolaire dans nos lycées répond faiblement à l'utilisation de la démarche APC. Telle qu'écrite, le rapport de l'élève à son environnement scolaire, ses interactions entre pairs et enseignants sont des variables déterminantes dans la construction de sa connaissance. Par ailleurs, les difficultés des enseignants et des inspecteurs dans l'appropriation des terminologies et des techniques liées à la démarche APC constitue une entrave dans le processus d'apprentissage ainsi que le suivi évaluation des enseignants.

Ces difficultés que décrivent les acteurs se présentent avec acuité dans les zones rurales mais sous de diverses formes. Selon monsieur AM inspecteur d'orientation, « à l'intérieur se sont d'autres difficultés. Il n'y'a pas suffisamment d'enseignants ; pas assez de classes également. Dans les collèges de proximités se sont des enseignants bivalets qui ne maîtrisent rien, pas de formation ni de suivi... ils sont dans les zones reculées dans des conditions de vie précaires et exercent dans souvent dans des établissements sans toitures. Pas de bibliothèque, pas de matériel souvent même rien... » L'absence de matériels didactique et pédagogiques constitue également un frein à l'élaboration du corpus d'enseignement qui exige de l'enseignant des efforts de documentation et de recherche approfondies sur les différentes thématiques. En effet, dans le programme APC, les cours sont incorporés dans des modules avec des thématiques différentes, pour ce fait, l'enseignant doit être documenté, et chercher des informations dans les livres dont l'absence de matériels ne favorise pas la documentation des enseignants.

## **Conclusion**

Cette analyse met en évidence une corrélation entre les politiques publiques de réformes pédagogiques et la performance du système scolaire. En effet, les questions de performances ou de compétences scolaires dans un environnement en perpétuel réformes pédagogiques requièrent la prise en compte de nombreuses dimensions notamment des facteurs d'ordre pédagogiques et scolaires, mais aussi des éléments inhérents de l'apprenant lui-même. De ce fait, il apparait plus que nécessaire de promouvoir la lutte contre la tricherie et la corruption au sein des établissements



scolaires à travers la prise en compte et l'intégration de nos valeurs socioculturelles dans les manuels scolaires.

## Bibliographie

Aska, K. (2000). *Les enjeux pédagogiques et institutionnels du partenariat dans l'enseignement technique et professionnel*. International review of education, p. 147-167

Aska, K. (2007). « *L'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel en Côte d'Ivoire : quelle articulation pour quels enjeux ?* Carrefours de l'éducation, 2 n° 24, p. 217-232 ;

Aska, K. (2010). *Formation par compétences et éléments pour la pratique de l'orientation dans l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire*. Transformations,

Avo Bilé, E B. (2008). *Au-delà de l'éducation primaire : défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissage ; Articulation entre enseignement secondaire supérieur et enseignement supérieur en Côte d'Ivoire*. Biennale de l'éducation en Afrique. Maputo, Mozambique, ADEA ;

Barnier, G. (2001), *le tutorat dans l'enseignement et la formation*. France, Paris : éditions le Harmattan ;

Clémont, G ; Dembele, M. (2004), *qualité de l'enseignement et qualité de l'éducation : revue des résultats de recherche (UNESCO)*;

Coombs, P H. (1968), *la crise du monde de l'éducation*. France, Paris : presse universitaire de France ;

Crahay et al. (2006). *Changements curriculaires : quelle est l'influence de l'économique et du politique*. In F. Audigier et al les éditions Dolz, *curriculum, enseignement et pilotage*, Bruxelles : les éditions De Boeck ;

Cros, F ; De Ketele, J. M ; Dembélé, M ; Develay, M ; Gauthier, R. F ; Ghriss, N. et Tehio, V. (2010). *Étude sur les réformes curriculaires par l'approche par compétences en Afrique* ;

Demba, J. J. (2010). *La face subjective de l'échec scolaire : récits d'élèves gabonais du secondaire (Doctoral dissertation, Université Laval)* :